

Livret d'accueil des étudiants

Service UHCD / UNITE SURVEILLANCE CONTINUE

Hôpital Femme Mère Enfant

Hospices Civils de Lyon

Bron

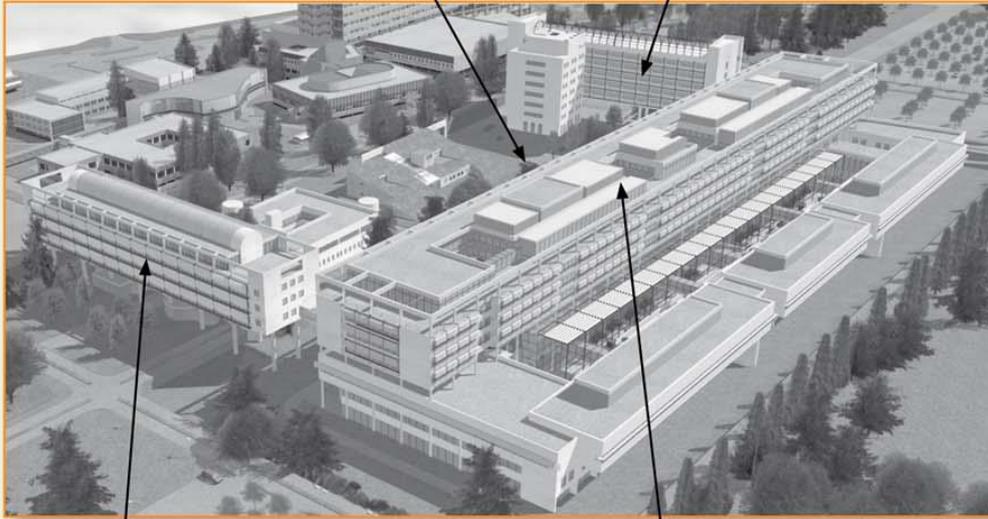


Hospices Civils de Lyon

Hôpital Femme Mère Enfant

Centre de Biologie
et Pathologie Est
Bâtiment A3

Entrée



Bâtiment A1

Hôpital Femme Mère Enfant
Bâtiment A2

Bâtiment A1

- Endocrinologie Unités 13 et 14
- Rééducation pédiatrique (Escale)

Bâtiment A2

Niveau -1

- Parking

Niveau RDJ

- Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD)
- Accueil des urgences pédiatriques
- Imagerie
- Médecine de la reproduction
- Consultations/ Explorations gynécologie obstétrique
- Consultations douleur
- Consultations IHOP (Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique)

Niveau 0

- Accueil
- Consultations et explorations fonctionnelles pédiatriques
- Consultations de chirurgie et d'anesthésie
- Bloc opératoire gynécologie
- Bloc opératoire obstétrique

Niveau 1

- Réanimation médico-chirurgicale pédiatrique
- Bloc opératoire pédiatrique
- Anesthésie chirurgie ambulatoire (ACHA)
- Chirurgie pédiatrique

Niveau 3

- Pédiatrie générale
- Hépatogastroentérologie / Pneumologie
- Néonatalogie et réanimation néonatale

Niveau 4

- Pédiatrie générale
- Endocrinologie / Diabétologie Génétique / Maladies métaboliques
- Obstétrique, suite de naissances (chambres kangourou)

Niveau 5

- Pédiatrie générale
- Neurologie / Néphrologie / Dialyse
- EEG - EMG
- Gynécologie

Niveau 6

- Psychopathologie (hospitalisations et consultations)
- Obstétrique, pathologie de la grossesse



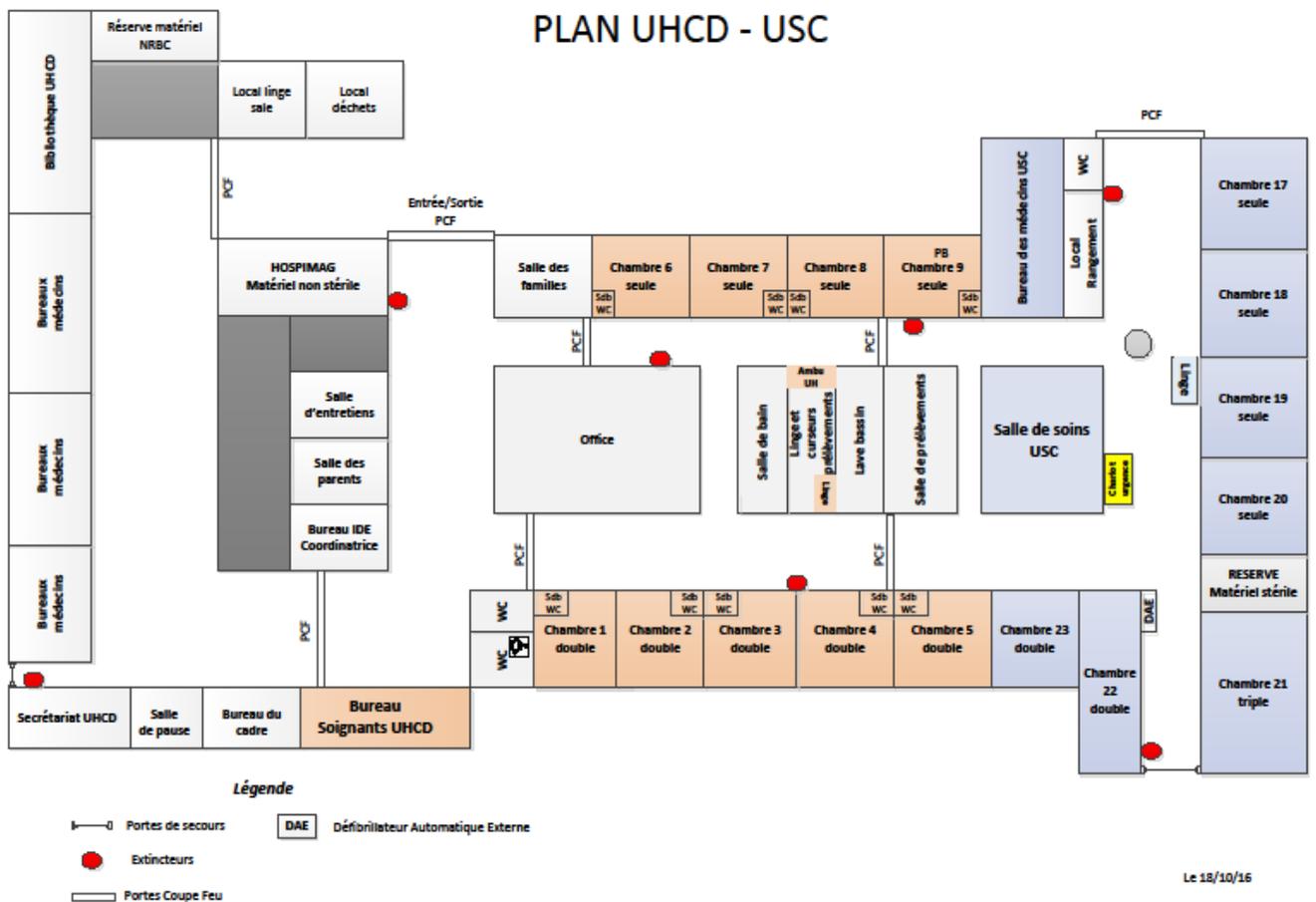
PRESENTATION DU SERVICE

Le service fait partie de l'Hôpital Femme Mère Enfant (HFME), un des 3 hôpitaux du groupement hospitalier Est (GHE) des Hospices Civils de Lyon (HCL).

Au sein de l'HFME le service UHCD/USC se situe au rez-de-jardin côté Ouest.

Il se compose de deux unités :

- **Une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée** (UHCD) de 14 lits (en orange sur le plan)
04 27 85 56 39
- **Une Unité de Surveillance Continue** (USC ou SC) de 8 lits + 3 lits d'UHCD scopés. (en bleu sur le plan)
 - 04 27 85 56 41



- Spécificités des prises en charge :

- Urgences médico-chirurgicales
- Pathologies infectieuses- métaboliques- néphrologiques- digestives- neurologiques
- Urgences psychosociales

- Population accueillie :

Enfants et adolescents de quelques jours à 18 ans

- Pathologies les plus fréquemment rencontrées :

- hyperthermie chez enfant porteur d'un voie veineuse centrale
- traumatisme crânien avec ou sans perte de connaissance
- bronchiolite, crise d'asthme
- pneumopathie
- convulsion hyperthermique ou non et état de mal convulsif.
- gastroentérite aiguë+/- déshydratation
- varicelle, coqueluche
- intoxications diverses (médicamenteuses....)
- alcoolisation
- comportement suicidaire
- pyélonéphrite
- inhalation de corps étrangers
- drépanocytose
- décompensation acido-cétosique ou découverte de diabète.(<http://www.ajd-diabete.fr/le-diabete/tout-savoir-sur-le-diabete/>)
- risque infectieux chez les nouveaux nés de moins d'un mois

La majorité des entrées se fait via les urgences. Pour l'USC les enfants peuvent être mutés des services de l'hôpital ou des hôpitaux périphériques.

Personnel

- Médecins :

- Praticiens hospitaliers et assistants :

Chef de service : Pr Etienne JAVOUHEY
Chef de service Adjoint : Pr Yves GILLET
Responsable UHCD : Dr Laure HEES
Responsable USC : Dr Valérie LAUNAY

- Internes

- Externes

- Professionnels paramédicaux :

Cadre supérieur : Mme Florence ADAM
Cadre de santé : M. Jean-Marie JOURNET : 04 27 85 55 77
Une IDE coordinatrice : Marianne WELDE : 04 27 85 55 79
Les IPDE/IDE
Les auxiliaires de puériculture (AP)
2 secrétaires
1 assistante sociale
Les kinésithérapeutes
Une pédopsychiatre de liaison : Dr Laurence RACLE
Une éducatrice de jeunes enfants à mi-temps Marion PETER

L'équipe paramédicale (IDE et AP) travaille en 12 heures (alternance jour et nuit). Par poste de jour ou de nuit il y a 4 infirmières et 4 auxiliaires. Le travail est fait en binôme (1 IDE + 1 AP par secteur de 5 à 7 lits.)

Conditions d'accueil

Capacité et horaires d'accueil des stagiaires :

Le service UHCD/USC accueille des stagiaires en formation d'auxiliaires de puériculture, d'infirmier(e)s (à partir du troisième semestre) et de puériculteurs (trices).

Le service peut accueillir en même temps :

- 3 étudiants AP
- 1 étudiant IDE semestre 3 ou 4
- 2 étudiants IDE semestre 5 ou 6
- 1 étudiant puériculteur (trice).

Horaires de l'équipe	Horaires des étudiants
<u>Auxiliaires de puériculture et Infirmier(e)s/ Puériculteur(trice)s</u>	<u>Les étudiants IDE, IPDE et AP font :</u>
06h45 / 19h 18h45/07h Alternance jour/nuit	<u>- Horaire du matin :</u> 06h45/14h15 (1/2 h de pause repas) <u>- Horaire du soir :</u> 12h/19h Une semaine de stage de nuit si possible <u>- Horaire de nuit:</u> 18h45/05h ou 18h45/07h si accord école de travailler en 12h Pour les étudiants IPDE possibilité de travailler en 12h (cf. horaire équipe) si accord école et suivant déroulement du stage.

Modalités :

Vous devez appeler l'infirmière coordinatrice Marianne WELDE : 04 27 85 55 79, la semaine avant le début du stage afin de connaître vos horaires.

NB : Les horaires sont susceptibles d'être modifiées en cours de stage si MSP ou suivi pédagogique ou visite de stage.

Accès à l'hôpital :

Le parking du groupement hospitalier Est est payant et il n'y a pas possibilités pour les étudiants d'avoir un accès par badge. Privilégiez les transports en commun (Lignes C8 ou C9, arrêt « Hôpital Mère – Enfant »). Si vous venez en voiture gardez-vous à l'extérieur du parking.

Repas :

La pause repas est de 30 minutes.

Il est possible d'apporter son propre repas sinon un relais H se situe au RDC de l'hôpital. Les repas se prennent à l'office au sein du service avec l'équipe paramédicale. (Il est parfois possible au vue du nombre d'étudiants et de professionnels que les étudiants prennent leurs repas en décalé)

Lorsque vous êtes du soir, vous arrivez dans le service en ayant déjà mangé. Une relève vous sera faite par un membre de l'équipe et vous commencerez ensuite les activités du service même si les soignants prennent leur pause repas.

Organisation :

Appeler l'infirmière coordinatrice Marianne Weldé au 04 27 85 55 79 la semaine précédant le début du stage (de préférence à partir de 11h).

Le vestiaire se situe au même niveau que le service. Il est accessible par badge ; vous devrez donc en emprunter un à un professionnel. Les « casiers » sont communs à tous les étudiants de l'UHCD et du service des urgences. Il est nécessaire de partager votre casier avec un autre étudiant (si possible prévoir cadenas à code). Ne rien laisser de valeur dans les vestiaires.

Petit rappel de base : les tenues doivent être propres et non froissées, les cheveux attachés. Les ongles doivent être coupés et sans vernis. Ne pas mettre de vêtements à manches longues sous vos tenues.

Les montres ou bracelets ou bagues doivent être ôtés le temps de travail.

Le nombre de professionnels est important, ne pas oublier de se présenter à chaque début de journée.

Nous rappelons qu'il est obligatoire de ne pas divulguer des informations concernant les enfants hospitalisés et leurs familles que ce soit de vive voix ou sur internet.

CONTRAT AVEC L'ETUDIANT

L'ETUDIANT S'ENGAGE :

- A se présenter auprès de tout le personnel soignant (donner son nom et sa fonction)
- A faire preuve de ponctualité et d'assiduité
- A faire preuve de discrétion et respecter le secret professionnel
- A avoir une tenue correcte sur son lieu de stage (Cheveux attachés, pas de bijou, pas de vernis à ongles)
- A communiquer avec l'équipe paramédicale et médicale
- A adopter la bonne attitude et adopter la distance relationnelle adéquate avec l'équipe soignante, les enfants hospitalisés et leurs parents
- A faire preuve de curiosité professionnelle en recherchant les informations sur les pathologies rencontrées dans le service, en faisant les liens entre les traitements et les pathologies
- A mettre en place des objectifs de stage et planifier son bilan de mi-stage
- En prenant des initiatives adaptées à son niveau de compétence et connaissance :
 1. En répondant aux sonnettes et en informant le personnel responsable du patient
 2. En faisant les surveillances des paramètres vitaux
- A prendre sa pause après l'accord du personnel qui l'encadre
- A ne pas utiliser ou consulter son téléphone pendant ses heures de stage (sauf cas exceptionnel) et attendre sa pause pour le faire.

LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT :

- A communiquer toutes les informations nécessaires au stagiaire concernant la prise en charge globale du patient
- Répondre à toutes les questions de l'étudiant
- A guider l'étudiant dans la progression de son stage et à l'accompagner dans l'atteinte de ses objectifs
- A avoir une écoute bienveillante concernant d'éventuelles difficultés rencontrées dans le service (concernant le travail, la relation avec les patients, le vécu des soins, la violence et l'agressivité dans certains soins...), l'étudiant ne doit pas hésiter à se confier aux soignants pendant son stage (et ne pas attendre la fin du stage pour évoquer des difficultés)

Modalités d'encadrement :

Les encadrants sont les soignants qui vous encadrent chaque jour selon leur planning.

Il n'y a pas d'encadrant référent étant donné le travail en 12h alternant jour et nuit et les deux sectorisations (UHCD/SC). Les soignants ont en charge le bon déroulement de votre stage. Vous pouvez vous référer à eux en cas de soucis ou pour toutes questions concernant la prise en charge de l'enfant et sa famille.

Si vous avez des questions sur l'organisation ne pas hésiter à se référer à l'infirmière coordinatrice.

L'étudiant est acteur de son stage : A la fin de la première semaine de stage il devra présenter ses objectifs de stage à l'infirmière coordinatrice. Il devra ensuite les présenter aux professionnels qui l'encadreront.

Ne faire aucun soin à l'enfant sans en avoir avisé le professionnel encadrant.

Modalités d'évaluation :

Un livret de suivi vous est remis à votre début de stage. Vous êtes responsables de celui-ci. C'est à vous de solliciter le soignant qui vous encadre pour le faire remplir. Il est important de le faire remplir pour les bilans de mi- stage et fin stage. Ne pas forcément attendre la fin de journée pour le faire remplir mais si l'activité le permet privilégiez le temps avant la relève.

Quelle que soit le type de formation et l'année de formation, l'accent est mis sur les calculs de dose en adaptant le type de calcul à la formation (AP, IDE ou IPDE). Les professionnels encadrants seront vigilants sur cette acquisition.

Avec l'infirmière coordinatrice un rendez-vous sera fixé (au moment de la présentation des objectifs) :

- pour un bilan de mi- stage
- pour l'évaluation finale.

Les ressources du service :

- Easily pour la partie informatisée du dossier médical et paramédical
- Classeur patient pour la feuille de prescription « papier » journalière
- Datameal pour la gestion des repas.
- Biobook pour les analyses de sang, selles, urines, LCR...
- la GED (Gestion Electronique des Documents) pour les protocoles
- Un espace informatique du service pour les pratiques soignantes
- Un classeur étudiant au sein du service.

Parcours de soins :

Les étudiants pourront assister aux examens cliniques et para-cliniques en accompagnant les enfants à ceux-ci.